

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

Réunion commune de la Commission de sécurité du RID  
et du Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses  
(Genève, 13-23 septembre 2005)

**Liste des documents par point de l'ordre du jour**

Document de référence

TRANS/WP.15/AC.1/98 et addenda  
(Secrétariat)

Rapport de la Réunion commune à sa dernière  
session

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

TRANS/WP.15/AC.1/99 et -/Add.1  
(Secrétariat)

Ordre du jour provisoire de la session

+ INF.1 (Secrétariat)

Liste des documents

+ INF.2 (Secrétariat)

Liste des documents par point de l'ordre du jour

+ INF.9 (Secrétariat)

Calendrier provisoire

**2. CITERNES**

Documents de référence

TRANS/WP.15/AC.1/98/Add.1

Rapport du Groupe de travail sur les citernes à sa  
dernière session

TRANS/WP.15/AC.1/98, par. 4-18

Rapport de la Réunion commune à sa dernière  
session

Documents à discuter

TRANS/WP.15/AC.1/2005/18 (UIC)

PMSA, pression de calcul et pression d'épreuve  
pour les citernes mobiles

- Document présenté à la session précédente et  
maintenu à l'ordre du jour à la demande de la  
Belgique (voir TRANS/WP.15/AC.1/98, par. 13)

TRANS/WP.15/AC.1/2005/30 (Belgique)

Définitions de la sous-section 6.7.2.1

- Document présenté à la session précédente et  
maintenu à l'ordre du jour à la demande de la  
Belgique (voir TRANS/WP.15/AC.1/98, par. 13)

TRANS/WP.15/AC.1/2005/36 (Belgique)

Marquage de la dernière épreuve périodique -  
Identification du type d'épreuve

TRANS/WP.15/AC.1/2005/37 (EIGA)

Section 6.8.3 - Prescriptions particulières  
applicables à la classe 2

TRANS/WP.15/AC.1/2005/43 (Norvège)

Partie 6 - Chapitre 6.8

+ INF.8 (OTIF)

+ INF.42 (Pays-Bas)

+ INF.51 (AEGPL)

TRANS/WP.15/AC.1/2005/45 (Belgique)

Épreuves négatives

TRANS/WP.15/AC.1/2005/46 (Norvège et Royaume-Uni)	Suppression de la disposition spéciale TU 26 pour citernes en regard du no ONU 3375
TRANS/WP.15/AC.1/2005/19/Rev.1 (Royaume-Uni)	Transport de gaz liquéfiés dans des citernes équipées d'un compartiment de vannes encastré
TRANS/WP.15/AC.1/2005/55 (Allemagne)	Inscriptions sur les citernes et indications dans le certificat d'agrément
TRANS/WP.15/AC.1/2005/59 (Royaume-Uni)	Utilisation des normes pour la construction des citernes
TRANS/WP.15/AC.1/2005/63 (France)	Application de la disposition spéciale TE18
TRANS/WP.15/AC.1/2005/64 (Pays-Bas)	Marquage sur la citerne de la dépression pour laquelle elle a été conçue
TRANS/WP.15/AC.1/2005/66 (Allemagne)	Chapitres 4.2 et 6.7 – Citernes mobiles
TRANS/WP.15/AC.1/2005/70 (Royaume-Uni)	Applicabilité de la norme EN13094
INF.11 (UIP)	Définition de la contenance de la citerne
INF.17 (UIP)	Section 6.8.4: Disposition spéciale TE 24
INF.18 (UIP)	Section 6.8.4: Disposition spéciale TE 3
INF.34 (Allemagne)	6.8.3.4.6 - Epreuves sur les citernes pour les gaz liquéfiés réfrigérés
INF.45 (Portugal)	Transport de méthane liquide réfrigéré ou gaz naturel liquide réfrigéré (UN 1972) en citernes
INF.46 (Portugal)	Codes-citerne
INF.47 (Portugal)	Construction des citernes – contrôle des soudures
INF.48 (France)	Application des dispositions spéciales du 6.8.4
INF.49 (Suisse)	Paragraphe 6.10.3.7 a)

### 3. NORMES

#### Documents de référence

TRANS/WP.15/AC.1/96/Add.1

Rapport du Groupe de travail sur les citernes à la session de septembre 2004

TRANS/WP.15/AC.1/96, par. 51

Rapport de la Réunion commune à la session de septembre 2004

#### Documents à discuter

TRANS/WP.15/AC.1/2004/2 (Allemagne)

Paragraphe 6.8.2.2.2 et 6.8.2.2.4

TRANS/WP.15/AC.1/2005/49 (CEN)

Référence à des normes EN dans le chapitre 6.9

TRANS/WP.15/AC.1/2005/62 (France)

Référence à la norme EN 13317 au 6.8.2.6

+ INF.14 (Allemagne)

INF.20 (Royaume-Uni)

INF.39 (CEN)

INF.50 (AEGPL)

INF.52 (AEGPL)

Commentaires sur des normes

6.2.1.6 - Contrôles et épreuves périodiques

### 4. INTERPRÉTATION DU RID/ADR/ADN

TRANS/WP.15/AC.1/2005/68

(Secrétariats)

INF.40 (Royaume-Uni)

Transport précédant ou suivant un transport maritime ou aérien

Marchandises dangereuses contenues dans des machines

**5. HARMONISATION AVEC LES RECOMMANDATIONS RELATIVES AU TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES DE L'ONU**

TRANS/WP.15/AC.1/2005/42 et -/Add.1 (Secrétariat) + INF.36 (Allemagne) + INF.37 (Danemark) + INF.44 (EIGA)	Rapport du Groupe de travail <u>ad hoc</u> sur l'harmonisation du RID/ADR/ADN avec les Recommandations de l'ONU (Genève, 23-25 mai 2005)
TRANS/WP.15/AC.1/2005/28 (Secrétariat) + INF.19 (Belgique) + INF.53 (Royaume-Uni)	Proposition d'harmonisation: Polluants aquatiques - Document discuté et rejeté à la session précédente et maintenu à l'ordre du jour à la demande du Royaume-Uni (voir TRANS/WP.15/AC.1/98, par. 31-38 et 91)
TRANS/WP.15/AC.1/2005/51 (Allemagne)	Classe 6.2: Classification des cultures à des fins de diagnostic du groupe de risque 3 (liste indicative à la catégorie A)
TRANS/WP.15/AC.1/2005/52 (Allemagne) + INF.27 (Belgique)	Classe 6.2: Classification de déchet médical ou de déchet d'hôpital
TRANS/WP.15/AC.1/2005/71 (FEA) INF.16 (CEFIC) INF.23 (Secrétariat)	Définition de "générateur d'aérosols" Récipients à pression pour liquides Nos ONU 3364 à 3368 et 3370 – "humidifié"

**6. NOUVELLES PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS AU RID/ADR/ADN**

TRANS/WP.15/AC.1/2005/11 (Autriche) + INF.11 (mars 2005, Belgique) TRANS/WP.15/AC.1/2005/35 (Belgique) TRANS/WP.15/AC.1/2005/39 (Autriche) + INF.24 (Belgique)	5.4.1.1.6 – Moyens de rétention vides non nettoyés
TRANS/WP.15/AC.1/2005/27 (Allemagne) TRANS/WP.15/AC.1/2005/29 (Belgique) TRANS/WP.15/AC.1/2005/31 (Belgique) TRANS/WP.15/AC.1/2005/32 (Espagne) + INF.54 (Royaume-Uni)	Signalisation orange (5.3.2) Disposition spéciale 640 Visibilité de la signalisation orange Obligations de sécurité des déchargeurs
TRANS/WP.15/AC.1/2005/38 (Autriche) + INF.31 (Royaume-Uni)	Sous-section 1.1.3.1 d)
TRANS/WP.15/AC.1/2005/40 (Allemagne)	Exemptions en corrélation avec le transport de gaz
TRANS/WP.15/AC.1/2005/41 (Allemagne) TRANS/WP.15/AC.1/2005/44 (Belgique) + INF.7 (CIT)	Section 5.5.2 Mentions dans la lettre de voiture / le document de transport
TRANS/WP.15/AC.1/2005/53 (Allemagne)	Transport du No. ONU 1013 dans les bouteilles jusqu'à 0,5 litre
TRANS/WP.15/AC.1/2005/54 (Royaume-Uni)	Sous-section 1.1.4.3
TRANS/WP.15/AC.1/2005/56 (Allemagne) TRANS/WP.15/AC.1/2005/57 (EIGA) TRANS/WP.15/AC.1/2005/58 (Royaume-Uni) + INF.41 (Belgique)	Obligations pour le chargeur et le destinataire Sous-section 5.2.1.9 – Flèches d'orientation Citernes fixes non nettoyées
TRANS/WP.15/AC.1/2005/60 (EIGA) TRANS/WP.15/AC.1/2005/61 (EIGA)	Marquage par poinçonnage – 6.2.1.7 Transport de récipients à gaz

TRANS/WP.15/AC.1/2005/67 (Royaume-Uni) + INF.32 (France) + INF.43 (Royaume-Uni)	Section 6.2.3 – Utilisation des normes pour la construction des bouteilles
TRANS/WP.15/AC.1/2005/69 (UIC)	Sous-section 6.11.4.1 et section 7.1.3 – Renvoi à la Fiche UIC 590
INF.4 (Autriche)	Nos ONU 3391 et 3393
INF.5 (Autriche)	4.1.4.1 –P650
INF.15 (Allemagne)	Observations sur le document 2005/9
INF.28 (CEFIC)	Chapitre 3.3 –nouvelle disposition spéciale
INF.30 (ECMA)	Intervalles des inspections périodiques pour les récipients composites
INF.33 (Royaume-Uni)	Bitume

## 7. RAPPORTS DES GROUPES DE TRAVAIL INFORMELS

TRANS/WP.15/AC.1/2005/47 (EIGA) + INF.12 (EIGA) + INF.13 (EIGA) + INF.25 (Suisse)	Rapport du groupe de travail informel sur le chapitre 6.2 (Bruxelles, 18 avril, 20 mai et 9-10 juin 2005)
TRANS/WP.15/AC.1/2005/48 (Espagne) + INF.10 (Espagne)	Rapport du groupe de travail informel sur le conseiller à la sécurité (Madrid, 6-7 juin 2005)
INF.26 (FIATA)	Rapport du groupe de travail informel sur les suremballages (Gothenburg, 16-17 juin 2005)

## 8. TRAVAUX FUTURS

TRANS/WP.15/AC.1/2005/65 (Secrétariat) + INF.29 (Secrétariat)	Projet de programme de travail pour 2006-2010
INF.3 (OTIF) + INF.6 (OTIF) + INF.21 (OTIF)	Groupe de travail "Analyses de risques standardisées" de la Commission d'experts du RID
INF.35 (Allemagne)	Invitation au groupe de travail international sur le thème du "Transport des déchets"

## 9. ÉLECTION DU BUREAU POUR 2006

Aucun document n'a été soumis sous ce point.

## 10. QUESTIONS DIVERSES

INF.22 (Secrétariat)	Projet de la CEE-ONU sur la surveillance de la ferraille radioactivement contaminée
INF.38 (EPBA)	Demande de statut d'observateur

## 11. ADOPTION DU RAPPORT

Conformément à l'usage, la Réunion commune adoptera le rapport de sa session sur la base d'un projet établi par le secrétariat.